

Contributions à partir de 2024 - en un coup d'œil

Chaque membre à partir de 12 ans paie au club :

Fr. 30.- de cotisation annuelle

Fr. 50.- licence en cas de besoin (tournoi ou examen de ceinture)

+

Chaque club paie en plus :
Fr. 100.- de taxe de base

Fr. 100.- de taxe supplémentaire pour les clubs sans prestation de la fédération

=

Fournit des moyens financiers suffisants pour assurer les activités de la fédération et le développement du kickboxing.



Contributions 2024 - détails

	WAKO-club	clubs externes	les nouveaux clubs WAKO
Cotisation annuelle	<p>Fr. 30.- par membre à partir de 12 ans (à encaisser par le club auprès des kickboxeurs:-euses)</p> <p>Plus taxe de base : Fr. 100.-</p> <p>Plus taxe supplémentaire pour les clubs sans *soutien de la fédération : Fr. 100.-.</p>	-	<p>L'année de l'admission : Frais de base : 200 francs (à partir d'août 100 francs)</p> <p>La deuxième année :Cotisation de base : Fr. 100.- plus 30.-/membre à partir de 12 ans</p> <p>A partir de la troisième année, les frais sont calculés comme pour un club WAKO existant (avec/sans soutien de la fédération).</p>
Tournois	<p>Frais de participation : Fr. 30.- / 2ème catégorie Fr. 20.- (> en faveur de l'organisateur)</p> <p>Licence annuelle: - pour membre à partir de 12 ans : Fr. 50.- - pour les membres de moins de 12 ans et pour les membres de l'équipe nationale : gratuit.</p> <p>Celui qui a une licence doit avoir un passport sportif WAKO (Fr. 30.-). Une taxe de Fr. 10.- sera facturée pour les passeports sportifs oubliés.</p>	<p>Frais de participation : pas de licence possible./ 2ème catégorie Fr. 20.- (> en faveur de l'organisateur)</p> <p>Licence journalière : Fr. 30.- (pas de licence annuelle possible)</p> <p>Pas de passeport sportif WAKO possible.</p>	<p>Frais de participation : Fr. 30.- / 2ème catégorie Fr. 20.- (> en faveur de l'organisateur)</p> <p>Licence annuelle: - pour membre à partir de 12 ans : Fr. 50.- - pour les membres de moins de 12 ans et pour les membres de l'équipe nationale : gratuit.</p> <p>Celui qui a une licence doit avoir un passport sportif WAKO (Fr. 30.-). Une taxe de Fr. 10.- sera facturée pour les passeports sportifs oubliés.</p>
Examens de ceinture / cours	<p>Licence annuelle: - pour membre à partir de 12 ans : Fr. 50.- - pour les membres de moins de 12 ans : gratuit</p> <p>Celui qui a une licence doit avoir un passport sportif WAKO (Fr. 30.-).</p>	pas de licence possible.	<p>Licence annuelle: - pour membre à partir de 12 ans : Fr. 50.- - pour les membres de moins de 12 ans : gratuit</p> <p>Celui qui a une licence doit avoir un passport sportif WAKO (Fr. 30.-).</p>



Exemple de facture

Dojo XY :

35 élèves inscrits à partir de 12 ans :

35 x 30.- = 1'050.-

Taxe de base : Fr. 100.-Taxe

supplémentaire : aucune, car un arbitre est intervenu 3 fois.

= Total de la facture Fr. 1'150.-

La facture doit être réglée dans son intégralité par le club avant la fin février.

Les kickboxeurs/euses qui participent à des tournois commandent et paient leur licence directement auprès de la fédération ou sur place lors du tournoi.

École de sport Alpha :

72 élèves inscrits à partir de 12 ans :

72 x 30.- = 2'160.-

Taxe de base : Fr. 100.-

Taxe supplémentaire : Fr. 100.- (car pas de soutien de la fédération)

= Total de la facture : Fr. 2'360.-

La facture doit être réglée dans son intégralité par le club avant la fin février, comme auparavant.

Avant le premier tournoi, le club commande encore 6 licences pour les participants au tournoi : Fr. 300.-.

Gym City :

8 élèves inscrits à partir de 12 ans :

8 x 30.- = 240.-

Taxe de base : Fr. 100.-

Taxe supplémentaire : aucune, car un kickboxeur est membre de l'équipe nationale (base année précédente) et une kickboxeuse a passé l'examen de ceinture noire WAKO.

= Total facture Fr. 340.-

La facture doit être réglée dans son intégralité par le club avant la fin février. Le club commande encore 7 licences en cours d'année pour des kickboxeurs/euses qui passent un examen de ceinture.



Comment le droit de vote est-il calculé ?

Celui qui fait beaucoup - a un grand droit de regard. Que ce soit:

- a) Avec de nombreuses adhésions
- b) De nombreuses licences (participation à des tournois et passages de ceintures)
- c) Beaucoup d'officiels

Nombre d'adhésions à partir de 12 ans :

jusqu'à 40 inscrits :	1 voix
De 41 à 100 inscrits :	2 voix
De 101 à 200 inscrits :	3 voix
A partir de 201 inscrits :	4 voix (nouveau)

Nombre de licences :

à partir de 5 licences 1 voix
à partir de 11 licences 2 voix
à partir de 21 licences 3 voix
à partir de 31 licences 4 voix, etc.
à partir de 91 licences max. 10 voix
(selon les statuts actuels)

Nombre d'officiels :

1 officiel* compte pour 1 licence

*Les arbitres doivent participer au moins deux fois par jour à des tournois.(selon les statuts actuels)

